

**216 rue Maurice le Boucher
ZA de Tournezy
34070 MONTPELLIER
TEL : 04 67 66 31 19**

N° FORMATEUR : 11755884575 - Numéro de TVA intracommunautaire : FR54838295160

LE FONDS DE COMMERCE – 1/2

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Evaluer avec méthode le fonds de commerce de l'entreprise

PUBLIC VISE Vous êtes agent immobilier et avez le projet de vous intéresser à la transaction constituant les actifs d'une entreprise.

PREREQUIS Les notions de lecture d'une plaquette comptable d'une entreprise ne vous sont pas inconnues.

DUREE ET DATE 7 heures, le 22 avril 2020

ANIMATEUR Mr Frédéric WALTHER

Le suivi pédagogique est assuré par Frédéric WALTHER. Il évaluera les retours sur l'approche pédagogique et le contenu technique.

MOYENS ET METHODE PEDAGOGIQUE La méthode affirmative permet aux participants de découvrir un nouveau contenu. Elle se base sur l'exposé. Elle est utilisée par le formateur au cours d'une formation, pour des actions d'information ou pour des apports théoriques. La formation a lieu dans une salle de réunion de l'hôtel KYRIAD Prestige (135 rue de Jugurtha – 34070 MONTPELLIER), équipée de tout le matériel nécessaire (liaison Wi-Fi, projecteur vidéo, paper-board)

DOCUMENTS A COMPLETER PAR LE STAGIAIRE Fiche de renseignements, QCM Avant-projet, QCM Après-projet, Feuille d'émargement, Attestation de présence.

**216 rue Maurice le Boucher
ZA de Tournezy
34070 MONTPELLIER
TEL : 04 67 66 31 19**

N° FORMATEUR : 11755884575 - Numéro de TVA intracommunautaire : FR54838295160

LE FONDS DE COMMERCE – 2/2

PLAN DE FORMATION

L'ÉVALUATION DU FONDS DE COMMERCE – 7 heures

Les items constituant du fonds de commerce (4 h)

Définitions du fonds de commerce
Les indicateurs de valeur
Le droit au bail
Le pas de porte
Les diagnostics
Les murs
Le loyer
Le stock

Synthèse et approche clientèle

Options et développement : préparer un dossier acquisition et étude de faisabilité du point de vue de l'acquéreur.

Méthode de contrôle de connaissance :

A l'issue et tout au long du stage, les stagiaires pourront avoir une idée précise de leur niveau et de l'évolution de ce dernier

VALIDATION DE LA FORMATION QCM Après-projet (évaluation sur les acquis de la formation),
Attestation individuelle de formation Loi Alur.